
Il faut se réjouir du mariage organisé entre les questions environnementales et la question de la finance

Jeudi 18 avril 2019

Intervention en séance plénière dans le débat sur la "Publication d'informations relatives aux investissements durables et aux risques en matière de durabilité"

Pervenche Berès, au nom du groupe S&D. – Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente, ce règlement est l'un des derniers textes qui va être voté par ce Parlement européen. Je ne sais pas ce que je vais défendre dans le bilan de la Commission sortante, mais je suis sûre que nous devons nous réjouir d'une chose: le mariage organisé entre les questions environnementales et la question de la finance. Nous le devons à un certain nombre de fonctionnaires et de hauts responsables au sein de la Commission européenne, y compris au vice-président Dombrovskis. Je crois que c'est un succès. Lors des négociations sous l'autorité de Paul Tang, nous avons progressé avec ce texte.

La partie la plus importante porte sur le champ d'application. Là-dessus, nous avons exigé que tous les produits financiers soient soumis à cette obligation de publication d'informations. Nous défendons une vision ambitieuse pour la finance durable. La proposition de la Commission était orientée vers la mise en place d'obligations de transparence pour les acteurs et pour les actifs qui faisaient partie du secteur financier vert: c'était un premier pas contre le greenwashing, mais cela risquait de renforcer la tendance de la finance durable à s'enfermer dans des niches où les gestionnaires de fonds investiraient marginalement pour se donner une image plus verte sans changer fondamentalement leur mode de financement.

Au contraire, nous demandons à l'ensemble du secteur financier de publier des informations sur l'impact environnemental de ses investissements, et particulièrement aux grandes entreprises, qui ont l'impact le plus significatif. Nous défendons aussi l'idée qu'il faut réformer la finance dans son ensemble.

Le rapport demande également aux investisseurs de faire preuve de diligence raisonnable dans leur gestion d'actifs, c'est-à-dire d'identifier l'impact de leurs choix sur l'environnement et d'intégrer ces informations dans leur processus de décision. Il s'agit d'être transparent, mais aussi de changer les pratiques des acteurs financiers. Il faut permettre aux consommateurs de mieux choisir leurs investissements. C'est une étape très significative et il faudra que le prochain Parlement européen poursuive dans cette voie.